Cohabitation, coexistence et précarité :
se (re)constituer en relation à autrui quand on réside à l'hôtel

Florent Herouard
Centre de Recherche sur l'Habitat,UMR 7145 LOUEST

Cohabiter, c'est habiter avec, en présence des autres, proches ou plus lointains, visibles ou perceptibles par les bruits, les traces. Habiter n'est pas le simple fait de loger. La cohabitation ne consiste donc pas seulement à partager un même lieu de vie. La co-habitation possède une dimension ontologique, puisqu'il est convenu, depuis le texte fondateur de Heidegger[1], qu'habiter exprime une relation constitutive entre les hommes et leurs espaces. La relation au monde participe à la constitution de l'homme et elle engendre la construction territoriale[2]. Mais être-au-monde signifie de fait, être-à-autrui, en relation constante avec les hommes qui peuplent le monde. Co-habiter n'est rien d'autre que co-exister dans sa dimension ontologique qui s'exprime psychologiquement et sociologiquement, par la façon d'être, la place qu'on se donne dans le monde mais aussi les représentations que suscitent cette place.
La cœxistence dans les hôtels se lit par une problématique spécifique puisqu'elle concerne en premier acteur des populations précaires qui ont connu des parcours souvent difficiles, marqués par des accidents de vie. L'hôtel, logement entre deux mondes – entre la grande désaffiliation du sans-abrisme, et le logement ordinaire – sert généralement de plateforme stabilisatrice pour une population en re-construction psychologique et sociale. L'intérêt de la compréhension de la relation à autrui a ici tout son sens quand on l'envisage comme co-existence. Cette relation à autrui se lit à plusieurs niveaux, d'une part au sein de l'hôtel, puisque des populations précaires vivent ensemble, malgré elles, d'autre part au niveau du monde extérieur. Les occupants de chambres d'hôtel, sont stigmatisés dans leur précarité par des représentations sociales négatives, qu'ils doivent intégrer ou rejeter pour leur reconstruction.
Cette réflexion se base sur un travail de thèse intitulé « Habiter l'hôtel : un reflet de la précarité dans les agglomérations de Caen, Lisieux et Rouen »[3]. Trente et un entretiens semi-directifs ont été menés auprès de résidents de chambres d'hôtel, dans tout le parc hôtelier (hôtellerie de tourisme et meublée). Une dizaine d'hôteliers a également été rencontrée, choisie à la suite d'une enquête quantitative exhaustive dans tous les hôtels de nos terrains, enquête qui a permis de déterminer les établissements pratiquant l'hébergement d'urgence et à long terme.

I – Habiter entre précaires : un entre-soi ?

Face à la volonté politique de mixité sociale, la tendance « naturelle » des sociétés semble plutôt être le morcelement pour vivre entre soi. Dans cette organisation, les « gated communities » sont les modèles les plus extrêmes d'organisations socio-spatiales prônant ouvertement « l'entre-soi ». Les classes supérieures ont la plus grande marge de manoeuvre pour choisir leur voisinage, les classes les plus précaires, se retrouvant elles, reléguées, subissant un regroupement de fait, dans les situations spatiales les moins enviables.
L'hôtel est un mode de résidence qui caractérise le manque de choix absolu, à un moment du parcours résidentiel où il représente souvent le dernier rempart avant la rue. Afin de comprendre, si l'on peut parler d'un véritable entre-soi des personnes à l'hôtel, sous prétexte, que toutes sont dans une situation précaire, il faut d'abord définir qui sont ces personnes et en quoi elles sont semblables

---

1 Martin Heidegger, « Bâtir Habiter Penser », *Essais et conférences*, coll. Tel, Gallimard, 1958, Paris.
2 André Frédéric Hoyaux, « Entre construction territoriale et constitution ontologique de l'habitant : introduction épistémologique aux apports de la phénoménologie au concept d'habiter », Cybergeo, n°216, http://www.cybergeo.eu/
3 Florent Herouard, (ss. dir. de Jean-Pierre Frey), *Habiter l'hôtel : un reflet de la précarité dans les agglomérations de Caen, Lisieux et Rouen*, Université Paris Est, Institut d'Urbansime de Paris, 2 décembre 2008.

ou différentes. Ensuite, nous verrons, au sein de l'hôtel, qui est en soit un logement marginal[4], s'il existe une formule pour un bon voisinage, comment peut se créer un juste équilibre, et dans les cas de tensions entre voisins, nous essayerons de comprendre quelle est la manifestation, dans les discours, des mauvaises relations.

1 – Une mosaïque sociodémographique, des problématiques sociales diverses et variées

Un lieu d'habitation ne suffit pas toujours à définir une population homogène. L'hôtel comme lieu de résidence principale est représentatif de l'hétérogénéité sociale dans un espace restreint. Certes, les populations y vivant sont pour la très grande majorité en situation de précarité, mais cette précarité est de différentes formes, pas toujours liée à la pauvreté.

Les résidents d'hôtel se divisent en deux grandes catégories, elles-mêmes divisibles en sous-catégories. D'une part, on observe un phénomène récent datant d'une dizaine d'année, celui du placement et de la prise en charge de personnes par les services sociaux, services couvrant une grande partie du montant des loyers. D'autre part, une population plus classique se loge à l'hôtel, principalement dans des hôtels meublés aux loyers mensuels.

Ces deux catégories cachent une diversité importante de population. Parmi les personnes prises en charge une grande division s'opère entre d'un côté les demandeurs d'asile et de l'autre les « droits communs ». Dans cette dernière catégorie, se mélangent les genres : sans-domicile, femmes victimes de violence, jeunes en décohabitation parentale, sortant de prison ou d'hôpital, des réfugiés. Pour ce genre de prise en charge tous les types d'hôtels sont sollicités, c'est pourquoi l'on retrouve une population logée sur le long terme dans des hôtels de tourisme et dans des hôtels de chaîne, où l'hébergement est payé à la nuitée.

Pour ceux qui se logent eux-mêmes, à l'aide de leur propres revenus, en hôtel meublé, on a particulièrement à faire à des populations précaires, dont la précarité se caractérisent le plus souvent par des problèmes d'accès au logement ordinaire, mais aussi par des problématiques liées à la migration. Cette population peut encore se subdiviser en deux sous entités : celle trouvant l'hôtel par elles-mêmes comme logement alternatif et celles qui sont orientés par un service social, notamment les services de tutelle et de curatelle.
Là encore, un profil type ne peut pas être exposé puisque cohabite aussi bien des personnes qui travaillent (de manière déclarée ou non), des rmistes, des chômeurs, des personnes au minimum vieillesse, des parents isolés vivant de l'API[5], beaucoup de personnes vivant de l'AAH[6], etc.

Dans les hôtels se dessinent donc des profils sociodémographiques divers. Les origines sont variées, tous comme les compositions familiales, les genres, les âges, le degré d'affiliation sociale, les revenus, etc. Parler d'entre-soi semble donc déjà compromis puisque c'est une mosaïque qui se dessine, le seul facteur commun étant une difficulté, à un moment du parcours résidentiel, à accéder ou à conserver un logement ordinaire, public ou privé.

2 – Bon voisinage : un équilibre précaire

Dans la totalité des interviews menés pour cette thèse, les références positives au bon voisinage sont légèrement plus nombreuses que les négatives (21 contre 15). Il n'est nullement question ici d'affirmer de manière catégorique qu'au vu de ces résultats les relations de voisinages à l'hôtel sont

---

[4] Maryse Marpsat (dir.), Alexandre Djirikian, Valérie Laflamme, *Les formes marginales de logement. Etude bibliogprahique et méthodologie de la prise en compte du logement non ordinaire*, Document de Travail n°135 INED, 2006.

[5] Allocation Parent Isolé

[6] Allocation Adulte Handicapé

bonnes. Les situations sont diverses. Si quantitativement les références aux voisins sont plutôt positives, on remarque que qualitativement les critiques négatives sont beaucoup plus virulentes que les expressions positives.
Si l'on ne peut mesurer précisément, avec notre méthode, la qualité des rapports entre voisins, il est possible d'en comprendre les fondements. Qu'est-ce qui fait d'une relation de voisinage, qu'elle est bonne ?
Les différents facteurs d'estime de ses voisins de chambres sont : la discrétion / la tranquillité, le respect, la gentillesse / la solidarité / la serviabilité, l'échange / la capacité à communiquer / la convivialité, et enfin la reconnaissance communautaire. La lecture de ces facteurs au regard de l'hôtel comme logement est d'autant plus essentielle que les résidents y sont en détresse sociale, souvent isolés et cherchent donc parfois l'échange et la solidarité, dans un lieu où la co-présence dans les espaces communs est imposée (cuisines, sanitaires communs) d'où également l'appréciation du respect et de la discrétion. La plupart des établissements bas de gamme souffrent également de problème d'isolation phonique, d'où l'accent mis sur la tranquillité.
Quand ces facteurs sont réunis et partagés, l'équilibre des relations observées entre les occupants d'un même hôtel est plutôt bon. Cependant, atteindre cet équilibre est difficile, car les populations sont variées et ont des modes de vie différents.
les observations participantes menées montrent que les bonnes relations de voisinage entre tous les occupants d'un hôtel concernent plutôt les petits établissements avec des espaces communs, comme la cuisine, fonctionnant selon le modèle de la pension de famille. La présence d'enfant, quand tous les ménages en ont, représente un atout indéniable pour des relations plus poussées entre les occupants. Quand l'établissement devient plus grand se forment des groupes de voisins en fonction de leurs ressemblances culturelles ou communautaires et de leur composition familiale, les différents groupes se renvoyant souvent la responsabilité du mauvais voisinage.

3 – Mauvais voisinage : la forme du procès

Le mauvais voisinage se définit assez précisément en négatif des bonnes sociabilités constatées avant. Ainsi à la tranquillité on oppose le bruit, au communautarisme et à l'échange on oppose les a priori raciaux et le sentiment de ne pas appartenir à la même catégorie sociale, voire au même monde. La présence d'enfants peut devenir contraignante quand le reste des ménages n'en a pas. Tous les comportements qui contrarient l'équilibre précaire des bonnes relations sont largement dénoncés dans les interviews.
La forme du procès prise dans les critiques de voisinage est significative, dans le cas de la résidence à l'hôtel, d'une volonté pour une part de cette population en situation précaire de se positionner comme la plus insérée socialement, rejetant les autres vers une frange de grande désaffiliation avec laquelle on prend ses distances. L'accusé est toujours celui à qui l'on reproche une mauvaise vie ou une mauvaise morale : consommation d'alcool, de drogue, violence, etc.
Une distinction est toutefois perceptible dans les discours entre les personnes prises en charge et les autres. Les premières n'émettent que rarement des critiques virulentes, s'assimilant même parfois à des « cas sociaux ». Ce sont plutôt les résidents classiques des meublés (hommes plutôt âgés résidant depuis longtemps dans leur hôtel) qui sont les plus réprobateurs, critiquant tour à tour les populations « du 115 », les « assistés », les gens de « mauvaise vie ».
Pour la plupart de ceux qui formulent ces critiques, on remarque que leur récit de vie est ponctué de phases d'assistance, de consommation excessives d'alcool, de période d'emprisonnement, etc. La forme du procès leur permet donc surtout de prendre de la distance, non pas avec des personnes précises, mais bien avec des représentations sociales auxquelles ils ont été assimilés durant leur vie, soit de prendre de la distance avec leur passé, valorisant ce qu'ils sont devenus. L'hôtel en cela, peut être considéré comme un stabilisateur, dans des parcours résidentiels souvent chaotiques.

II – Habiter le monde et avec autrui

Les entretiens auprès des occupants de chambres d'hôtel montrent l'omniprésence du gérant dans leur vie. Celui-ci est avant tout à l'hôtel dans son commerce et adopte souvent des postures de domination et de contrôle de la clientèle.
Habiter l'hôtel c'est aussi coexister avec le reste de la société et avec les voisins immédiats, mais extérieurs à l'établissement. Les relations seront d'autant plus tendues que l'hôtel représentera un îlot de précarité visible dans le tissu urbain. Les représentations sociales négatives sur ce type d'activité hôtelière sont suffisamment lourdes pour avoir un impact direct sur la (re)construction des résidents.

1 – L'hôtelier : un rôle ambigu entre « assistance sociale » et « police »

Les hôteliers sont impliqués dans les relations de voisinage, puisque que la moitié d'entre eux habitent sur place. Ils possèdent un rôle de régulateur dans les relations que les occupants entretiennent entre eux. En effet, nombreux sont les cas constatés de sélection de la clientèle, soit par filtrage à l'entrée, soit par l'expulsion des éléments les plus perturbateurs. Cette sélection est généralement bien considérée par les occupants, quand elle ne les concerne pas directement. D'une part, elle régule le voisinage en autorisant que les clients les plus calmes, d'autre part elle permet, pour ceux qui restent, encore de se valoriser par rapport à ceux qui sont exclus. La dénonciation de mauvais voisinage est ici mise en acte, par le pouvoir que l'hôtelier se confère en tant que responsable des lieux, les occupants restant recevant de fait le titre d'occupants respectables. Les autres, ceux qui sont exclus, peuvent alors se re-concentrer dans des établissements où les responsables sont moins exigeants. Des hôtels deviennent de fait, de véritable ghetto de personnes en grande désaffiliation, vivant encore partiellement pour certains selon des modes de vie proche du sans-abrisme. Dans ces hôtels, on a pu observer une ségrégation inverse ; un client qui travaille et qui ne boit pas se faisant exclure car nuisant à l'« ambiance » générale de l'établissement.

« Faire l'assistante sociale » et « faire la police » sont deux expressions qui reviennent souvent dans les entretiens avec les hôteliers. Mais, ceux-ci n'ont ni les outils et les connaissances nécessaires au travail social, ni l'autorité et la légitimité policière. Dans les faits, cela exprime une relation ambiguë que les gérants tissent avec les occupants, teintée d'un côté de paternalisme, mettant les occupants dans une situation d'infantilisation ou de « cas sociaux », de l'autre côté, il s'agit d'une relation autoritaire où le recours à des moyens illégaux est de mise : le blocage des portes pour retard de paiement, changements de chambre intempestifs, contrôles impromptus, travail forcé, etc.
Pourtant dans les discours des résidents, les propos négatifs à l'encontre des gérants sont rares alors que les expressions de bonne entente sont des leitmotivs. Soit le paternalisme est accepté, surtout chez ceux qui sont en grande détresse sociale et qui trouvent là une mise en sécurité salvatrice (utilisation d'expression telle que « c'est une mère », « la maman » pour parler d'une gérante), soit l'occupant se désigne sur un pied d'égalité exprimant leur relation comme amicale ou familiale. Enfin, le contrôle suscite un effet d'adaptation. On se fixe d'être irréprochable et éventuellement on réajuste son comportement et sa façon de vivre après s'être fait prendre en défaut pour éviter toute relégation dans le rôle de l'accusé. Le gérant est en posture de juge suprême.

2 – Le regard des autres et la bonne présentation

L'hôtel comme résidence à long terme est souvent un îlot de précarité au milieu d'espaces urbains variés : centre ville, lotissements périurbains pavillonnaires, zones d'activité, etc. Même si l'on ne peut généraliser les représentations extérieures du voisinage des hôtels, on note que plusieurs plaintes effectives ou indirectes ont été déposées pour trouble du voisinage occasionné par une telle occupation hôtelière. Les signes extérieurs d'occupation sont, dans ce cas de figure, décriés, comme le linge étendu au balcon ou les groupes d'occupants qui se rassemblent devant les hôtels pour discuter (fréquent chez les demandeurs d'asile qui se retrouvent en communauté). Plusieurs cas de sanctions ont été prononcés, soit par les gérants qui interdisent aux occupants les pratiques trop

visibles, soit par les autorités qui vont jusqu'à fermer certains hôtels, pour des raisons de sécurité, après des dépôts de plaintes auprès des municipalités.

Résider à l'hôtel est stigmatisant, c'est pourquoi, certains occupants insistent fortement sur l'importance de la présentation de soi. Faire en sorte que rien ne les distingue de n'importe quel habitant devient une façon de se présenter au monde, primordiale, pour espérer valider son insertion sociale. D'autres au contraire assument complètement cette représentation sociale négative en affirmant eux-mêmes qu'ils sont des « cas sociaux », mettant l'accent sur le fait que cet état est transitoire.

Conclusion

Vivre à l'hôtel signifie être entre deux états : le monde des précaires et le monde de la société *intégrée*. Un jeu de positionnement entre ces deux états se lit dans les relations que les résidents d'hôtel entretiennent entre eux et avec le reste du monde. La distinction entre les « assistés » et les véritables locataires de chambre d'hôtel est évidente, les premiers se résignant souvent, dans leurs discours et leurs actes, à leur état de précarité sociale, considérant l'hôtel comme un tremplin vers une autre forme de logement qui leur permettra une plus grande insertion sociale ; les seconds, étant souvent des sédentaires de longues dates, se considérant comme des habitants à part entière de la ville (presque) totalement intégrés. Ils normalisent leur forme d'habitation.
L'hôtel reste un logement instable et stigmatisé où les résidents doivent toujours s'efforcer de prouver leur appartenance au monde (des personnes insérées) en présentant bien, dans un état latent de soumission aux gérants des hôtels, mais aussi aux institutions.